

Une institution d'enseignement classique et commercial dans les Hautes Laurentides

Félix Bouvier

Volume 10, Number 1, June 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11256ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouvier, F. (2004). Une institution d'enseignement classique et commercial dans les Hautes Laurentides. *Histoire Québec*, 10(1), 29–33.

Une institution d'enseignement classique et commercial dans les Hautes-Laurentides

PAR FÉLIX BOUVIER

Les débuts de l'enseignement supérieur dans les Hautes-Laurentides sont redevables aux autorités ecclésiastiques. Du début de la colonisation avec les projets du curé Antoine Labelle, à la moitié des années 1960 avec la sécularisation des institutions d'enseignement, l'histoire à ce sujet dans les Hautes-Laurentides nous permet de constater l'importance de la vision du clergé dans son rôle structurant pour le développement économique, politique, social et culturel de la région.

Avant de traiter de l'histoire proprement dite du Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier (1915-1965), il convient de situer brièvement les Hautes-Laurentides et les débuts de sa colonisation.

D'abord, les Hautes-Laurentides constituent l'une des deux sous-régions de l'entière région des Laurentides, l'autre étant celle des Basses-Laurentides. Les Laurentides vont de la rivière des Mille Îles, du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Outaouais au sud, jusqu'à la haute vallée de la rivière de la Lièvre, au nord. La frontière entre les Hautes et les Basses-Laurentides serait la ville de Sainte-Agathe. La colonisation des Hautes-Laurentides se fait principalement par l'accès aux deux plus importants cours d'eau de la région qui sont la rivière Rouge et la rivière de la Lièvre. Leurs vallées respectives constituent les deux principaux pôles de colonisation de la région à la fin du dix-neuvième siècle. Utilisées presque uniquement pendant des millénaires par des Algonquins, les rives des rivières Rouge et de la Lièvre connaissent un développement forestier important à partir des années 1830. Au cours des décennies qui suivent, ces débuts de l'exploitation forestière destinée aux besoins en bois de l'Angleterre, un type d'exploitation particulier prend force. Des

terres pour nourrir hommes et bêtes sont mises en place par les compagnies, ce qui attire bientôt des colons. Ceux-ci vivent d'activités économiques qui sont à la fois agricoles et forestières. Bien qu'elle soit spontanée à bien des points de vue, cette colonisation des Hautes-Laurentides est éventuellement prise en charge par le clergé.

Dès 1847, le père oblat Médard Bourassa élabore un plan de colonisation « sur les affluents au nord de l'Outaouais », visant à contrer l'émigration canadienne-

française vers les États-Unis. En 1868, Antoine Labelle obtient la cure de la paroisse de Saint-Jérôme. Dès l'année suivante, il devient le président-fondateur de la société de colonisation de son comté de Terrebonne. Dès lors, il met en branle un processus colonisateur et de développement dans l'ensemble des Laurentides qu'il veut aussi complet que possible et dont le dernier aboutissement direct sera la création d'une institution d'enseignement commercial et classique.

Les projets de collège d'enseignement supérieur

Au cours des années 1870, le curé Labelle formule l'idée de fonder un collège à la Chute-aux-Iroquois (Labelle). Cela demeure sans suite. C'est à l'automne 1879 que le projet devient plus concret. Celui que l'on surnomme alors le « Roi du Nord » visite les environs du lac Nominungue et identifie cet emplacement comme propice à la création d'un collège d'enseignement supérieur. Dès le 14 décembre 1879, cette idée prend une forme concrète par le biais d'une demande formulée aux jésuites par le curé Labelle, en collaboration avec la société de colonisation du diocèse de Montréal et de l'évêque du diocèse d'Ottawa (Mgr Duhamel). Notons que cette requête laisse voir des préoccupations de développement intégral (c'est-à-dire un développement aussi bien social, économique et politique, que culturel et religieux), de même qu'un nationalisme qui cherche à



enrayer l'émigration canadienne-française vers les États-Unis. Cette demande constitue les débuts de la corporation du Collège de Nominique, qui reçoit un statut officiel de l'Assemblée législative du Québec le 30 juin 1881, c'est-à-dire une charte. Celle-ci permet à la nouvelle corporation d'acquiescer «*tout le canton Loranger (le territoire couvert par ce canton est essentiellement la municipalité du Lac-Nominique) du gouvernement provincial. Une condition expresse du contrat stipulait que la dite corporation s'engageait à établir dans le canton un collège pour l'enseignement*».

Entre 1879 et 1891, 60 pères jésuites sont chargés de mettre en marche le projet par le curé Labelle, ce qu'ils ne mènent pas à bon port puisqu'ils quittent Nominique en 1891, eux qui n'y sont installés que depuis 1883. Ce sont les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception (les C.R.I.C.) qui prennent la relève des jésuites à Nominique en 1891. Malgré des réunions épisodiques de l'assemblée de la corporation, le projet de collège ne débouche pas au cours des quelque deux décennies qui suivent. Finalement, à l'automne 1909, les choses s'accroissent, à la suite des pressions effectuées l'année précédente en faveur de la création d'un collège de la part de Jean-Benoît Berchmans Prévost, député provincial de Terrebonne. La population de Nominique fait d'ailleurs aussi pression. «*En septembre 1909, Dom Delaroche, vicaire-général des Chanoines réguliers est en visite à Nominique où les paroissiens lui présentent une longue requête qui demande la réalisation du collège comme il était prévu lorsque sa communauté a pris la relève des Jésuites en 1891. Ce dernier entreprend une tournée des différents séminaires de la région montréalaise afin de trouver un programme qui correspondra aux besoins des cantons du Nord. Le programme en vigueur au Collège Sainte-Marie-de-Monnoir semble des plus intéressants: trois années de commercial axées sur le français, l'anglais et les mathématiques, suivies de trois autres années de latin, grec, littérature, et complétées par deux années de philosophie*». Ce sera le programme éducatif adopté pour le Collège de Nominique.



Pour l'heure toutefois, la construction du Collège de Nominique s'effectue au cours de l'été 1910 afin qu'il ouvre ses portes en septembre.

Le Collège de Nominique : 1910-1915

Le Collège de Nominique ouvre le 14 septembre 1910. Seulement dix-sept élèves sont inscrits dans une seule classe pour ces modestes débuts. L'étude du *Prospectus* du Collège est intéressante et révélatrice à plus d'un point de vue. D'abord, dès l'introduction, un hommage est rendu à Antoine Labelle, celui qui fut à la source du projet. Ensuite, la finalité et les grandes lignes du programme d'enseignement choisi sont mises en évidence: «*L'Apôtre du Nord, le grand patriote qui avait foi dans l'avenir de sa race [...]. Le programme des études est vraiment fait pour la région et pour servir ses intérêts. Après un cours préparatoire, s'il y a nécessité, le cours commercial comprend trois années. Dès lors un jeune homme peut se faire une position sortable dans la société. S'il le désire et en a les moyens intellectuels et pécuniaires, il pourra en cinq autres années parcourir le cycle complet du cours classique, philosophie comprise. À la rentrée de septembre 1912, le cours classique sera ouvert. L'enseignement comprend donc les deux cours commercial et classique. [...] en un mot la direction dirige tous ses efforts à faire des étudiants des hommes outillés pour la vie en exerçant, en fortifiant, en polissant toutes leurs facultés physiques, intellectuelles et morales. Que ce soit donc vers l'état ecclésiastique, vers les profes-*

sions libérales ou les carrières commerciale, scientifique, industrielle ou agricole que se porte l'élève admis en ce collège, il aura reçu une formation propre à faire honneur à sa position sociale. »

Durant les cinq années du Collège de Nominique et au cours des dix premières années du Séminaire de Mont-Laurier, c'est ce type d'enseignement qui est offert. La logique qui soutient cette approche pédagogique est donc d'enseigner dans les trois premières classes des notions concrètes pour l'élève. Selon ce principe d'utilité, le cours commercial est prévu pour ceux qui se dirigent vers le commerce, l'agriculture, de même que les arts et métiers. Par la suite, le cours classique pourra durer cinq autres années. Cette deuxième partie est destinée aux futures classes sociales supérieures, c'est-à-dire aux élèves qui se dirigent vers des domaines plus intellectuels telles les fonctions religieuses et les professions libérales.

Ce type d'enseignement est fort bien adapté à une jeune région de colonisation dont les premiers colons sont, pour la plupart, d'origines modestes. Le but est de faire en sorte que les Hautes-Laurentides en arrivent à avoir un tissu social plus équilibré, avec la création d'une classe moyenne commerciale et d'une élite à la fois cléricale et professionnelle.

En juin 1912, le collège Sainte-Marie-de-Monnoir ferme ses portes suite à une querelle entre son personnel et l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe. Ceci est important puisque plusieurs des élèves et enseignants du Monnoir déménagent vers le Collège de Nominique au cours des mois

suivants. Tant et si bien qu'à la fin de l'année scolaire 1912-1913, il y a à Nominique «quarante-huit élèves des cantons du Nord et quatre-vingts anciens de Sainte-Marie-de-Monnoir». Une des grandes causes de ce phénomène est la venue à Nominique à l'automne 1912 de l'enseignant Rodolphe Mercure dont le charisme et la personnalité en amènent plusieurs à le suivre. C'est dans ce contexte que le collège de Nominique est agrandi à l'été 1912 pour faire place à une plus grande clientèle et parce que le cours classique proprement dit débute à l'automne.

Par ailleurs, en 1913, la partie septentrionale de l'archidiocèse d'Ottawa est séparée et devient distincte. Il s'agit du diocèse de Mont-Laurier dont le centre nerveux choisi est Mont-Laurier plutôt que Nominique. Ceci n'augure rien de bon pour le Collège de Nominique puisque ordinairement un évêque aime bien avoir près de l'évêché un séminaire d'enseignement classique pour former de futurs prêtres.

De plus, en décembre 1913, le pavillon récemment construit du Collège est la proie des flammes. L'année scolaire se termine donc difficilement, essentiellement au monastère des Chanoines.

Également à l'été 1914, la guerre éclate en Europe, et les Chanoines réguliers de l'Immaculé-Conception sont presque tous Français. La plupart d'entre eux sont appelés sous les armes en France, le supérieur du Collège, Dom Chalumeau, en tête. Cela marque la fin de l'implication des chanoines dans le collège, le clergé séculier diocésain en prend dorénavant le contrôle.

En 1914-1915, le jeune prêtre Rodolphe Mercure est préfet des études et procureur. Il y a là 96 élèves, dont 56 proviennent du diocèse de Mont-Laurier. Le personnel est composé de 6 prêtres séculiers et de 13 séminaristes, ce qui implique qu'il y a une classe de théologie, en plus de la classe préparatoire, du cours commercial et des cinq dernières années du cours classique. Cependant, pour les gens de Nominique, l'essentiel n'est pas là. Ils craignent, non sans raison, de perdre leur collège au profit de Mont-Laurier. De fait, le transfert s'officialise à l'été 1915. C'est par une lettre circulaire aux membres de son

clergé que Mgr François-Xavier Brunet annonce au mois de juillet l'ouverture en septembre suivant du Séminaire Saint-Joseph à Mont-Laurier.

Le Séminaire de Mont-Laurier : 1915-1923

C'est le 1^{er} septembre 1915 que le Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier ouvre ses portes dans un édifice neuf, voisin de l'évêché, construit à cette fin au cours des mois précédents. Lors d'une réunion tenue le 27 octobre 1915, il est décidé que la corporation épiscopale conservera la propriété nouvellement construite du collège diocésain, plutôt que de la donner à la corporation du Séminaire qui porte toujours le titre légal de «Corporation du Collège de Nominique», titre qu'elle conserve tout au long de son histoire jusqu'en 1965 et même après. Physiquement, la bâtisse du Séminaire s'avère rapidement trop petite, étant donné les besoins croissants des élèves et des enseignants, ce qui cause parfois des problèmes d'ordre logistique. Tant et si bien qu'un nouvel étage est construit à l'été 1920 et s'ajoute à l'édifice.

Au cours de la première année à Mont-Laurier, le Séminaire accueille 110 élèves, dont 29 étudient au cours classique et 81 au cours commercial. De ce nombre, il y a 83 élèves originaires du diocèse de Mont-Laurier. Aussi, 35 élèves viennent du défunt Collège de Nominique.

Pour l'année scolaire 1915-1916, le personnel est composé de cinq prêtres, dont deux sont ordonnés au cours de l'année, huit séminaristes, avec trois étudiants en philosophie qui sont aussi surveillants et même enseignants. Le supérieur est le jeune prêtre Rodolphe Mercure. Il est à la fois, pour chacune de ces années scolaires, supérieur et préfet des études de l'institution. Cependant, puisqu'il s'agit d'un séminaire diocésain, il va de soi que l'évêque du diocèse, monseigneur François-Xavier Brunet, en est le dirigeant ultime. Il n'en demeure pas moins que Rodolphe Mercure amène au Séminaire de Mont-Laurier la philosophie de base inhérente au programme d'enseignement qui a présidé à sa propre formation au Collège Sainte-Marie-de-Monnoir. Les objectifs de développement économique, politique et social

propices à une jeune région de colonisation se trouvent dans ce programme.

Pour ce qui est de la vie au Séminaire, à chaque début d'année, les élèves doivent fournir aux dirigeants du Séminaire un certificat de bonne conduite du curé de leur paroisse ou du directeur de l'institution de provenance. Les élèves ne peuvent être externes que s'ils demeurent chez de proches parents. Comme dans toutes les institutions du même genre (collèges et séminaires) du début du vingtième siècle au Canada français, la réglementation régissant la vie de l'institution est sévère et les incartades sont passibles de renvoi. Les absences des élèves ne sont autorisées que pour des raisons jugées graves, à la discrétion de la direction, et tout manquement à ce niveau est lui aussi passible d'expulsion. Pour la période 1915-1923, nous ne possédons à peu près aucun renseignement sur les jeux ou les sports au Séminaire. Le seul indice que nous ayons à ce sujet est qu'à partir de l'année 1919-1920, il est question, dans les conditions d'admission, du coût de l'entretien des jeux.

Il en va différemment au plan associatif. En 1915, le cercle Sacré-Cœur est mis en place au Séminaire pour entraîner ses participants à la parole en public. En 1919, ce cercle est affilié à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.). Le cercle Sacré-Cœur demeure associé à la vie paroissiale de Mont-Laurier, tandis que son pendant au Séminaire se nomme désormais le cercle Brunet (Mgr Brunet décède en 1922), en activité jusqu'en 1932 pour former ses membres à la pensée et à la parole. L'étude des comptes-rendus de ces cercles révèle des réflexions nationalistes que les dirigeants du Séminaire incitent leurs élèves à faire. Au niveau culturel, des pièces de théâtre sont à l'affiche quelques fois par année, en particulier à la fête de la remise des prix en juin, au Séminaire. Cela devient une pratique courante, comme dans la plupart des lieux d'enseignement classique au Canada français et se poursuit tout au long de l'histoire de l'institution.

Le Séminaire de Mont-Laurier : 1923-1950

En 1923, s'achèvent les années direc-



tement inspirées de l'héritage du Collège Sainte-Marie-de-Monnoir avec le départ de Rodolphe Mercure. C'est le début d'une période de stabilité avec le nouvel évêque, (Monseigneur Limoges), en place pendant plusieurs décennies, et la nomination de Robert Jutras comme supérieur du Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier pour les vingt années à venir.

Pour les membres ecclésiastiques du personnel du Séminaire, l'esprit qui domine nettement ces années en est un de soumission, de piété, de dévouement, d'abnégation, de discipline, de respect et de rigueur, sans parler de valeurs qui vont de soi telles que la sobriété, la probité et la chasteté. Pour ceux qui acceptent de consacrer leur vie au Séminaire, celui-ci s'engage en retour à leur fournir une certaine rente s'ils deviennent invalides ou trop âgés.

Entre 1923 et 1950, l'ambiance est très religieuse au Séminaire ou comme dans l'ensemble de la société canadienne-française d'ailleurs.

Par ailleurs, la bâtisse située à côté de l'évêché, malgré l'agrandissement de 1920, se fait définitivement trop petite pour les besoins du Séminaire. Tant et si bien qu'à l'automne 1923, Mgr Limoges acquiert la colline Alix, un très beau domaine dominant la vallée, située à quelques minutes de marche de l'évêché, de l'autre côté de la rivière de la Lièvre. C'est finalement en décembre 1929 que Mgr Limoges annonce la construction d'un nouveau Séminaire d'une hauteur de cinq étages.

Il va de soi que la réalité vécue au Séminaire de Mont-Laurier s'incorpore à un tout qui est l'enseignement classique canadien-français en général et québécois en particulier. Plus les années avancent, moins on sent la spécificité du Séminaire, héritée du contexte de la colonisation. Le Séminaire, comme la région d'ailleurs, fait sa place et mûrit en prenant de l'assurance. Le rôle fondamental du Séminaire est toujours de former une élite cléricale et laïque qui saura diffuser par le haut de la pyramide sociale les valeurs inculquées. Dans ce contexte, le cours commercial (donné en parallèle au cours classique à Mont-Laurier de 1925 jusqu'en 1951) joue un rôle fort important dans les Hautes-Laurentides: *«il importe que ces individus moins doués passent aussi par la culture humaniste s'ils doivent être en mesure de comprendre la classe dirigeante et de faire le lien entre celle-ci et la masse»*. Le programme et les finalités proprement dites de l'enseignement classique poursuivent les mêmes buts nationaux et nationalistes à Mont-Laurier qu'ailleurs au Québec et au Canada français.

Au plan sportif, il semble que jusqu'en 1930, le «vieux» Séminaire de Mont-Laurier est plutôt faible et peu équipé. Les choses changent avec la construction du «nouveau» Séminaire où les facilités sportives deviennent nombreuses, variées et bien organisées. Il s'agit là d'une caractéristique importante du Séminaire jusqu'à la toute fin.

Malgré certaines disparités économiques, l'ambiance au Séminaire, selon des témoins, «était extraordinaire», tant dans les années 1930 que par la suite. Aussi, avec la construction récente, le Séminaire devient un endroit que l'on fréquente pour des raisons de santé puisqu'il est situé au cœur d'une multitude de montagnes à l'air frais et sain. Après 1931, ce thème est récurrent dans la présentation que les dirigeants font de leur institution. Il y a aussi des vocations sacerdotales qui se précisent à Mont-Laurier et dans les Hautes-Laurentides pour les mêmes raisons.

Au cours des années 1930, même si Mont-Laurier et la région environnante prennent de la maturité, le Séminaire continue d'être perçu comme «une œuvre de défricheur pour la région». Par ailleurs, le Cercle Brunet, affilié à l'A.C.J.C., est remplacé, après une éclipse de quatre ans, en 1935 par la J.E.C. (Jeunesse étudiante catholique). Comme ailleurs au Québec, le nationalisme qui émane de la J.E.C. est indéniable. La J.E.C. est appelée à un fécond avenir au Séminaire Saint-Joseph au cours des décennies qui suivent; elle fonctionne jusqu'à la fin, en 1965.

Au cours des années 1940, le cours commercial donne des maux de tête aux dirigeants, en particulier à cause de l'attitude que l'on y retrouve. *«La mentalité des élèves du cours commercial est loin de valoir celle des élèves du cours classique, même des classes correspondantes. Les causes sont diverses»*. En 1952, le cours commercial sera enseigné ailleurs à Mont-Laurier, à l'école Saint-Eugène. À l'enseignement classique, on continue évidemment de faire ce qui se fait ailleurs dans les institutions affiliées à l'Université Laval. Ainsi, au cours de cette période (1938-1950), le nationalisme (qui supporte la religion et que la religion supporte) prend beaucoup d'importance. Dans ce contexte, l'histoire devient le fondement du système humaniste, remplaçant le grec et le latin comme matières incontestablement dominantes.

Au plan culturel, des concerts, des films et des conférences géographiques sont régulièrement à l'affiche au cours des années 1940. Il y a aussi évidemment nombre d'activités religieuses.

Le Séminaire de Mont-Laurier : 1950 - 1965

Personne ne pourrait prédire le scénario qui suit lorsque les années 1950 débutent sur la colline Alix.

Le cours commercial se donne bientôt ailleurs, remplacé en quelque sorte par une formation plus technique, celle des arts et métiers qui devient une entité autonome en 1958.

Pendant ce temps, les besoins et la demande pour une formation classique grandissent. Jusqu'au milieu de la décennie environ, il y a toujours une récolte annuelle satisfaisante de vocations sacerdotales pour le diocèse de Mont-Laurier. Mais une mutation est en marche que seuls des yeux avertis peuvent percevoir. Le nombre de vocations régresse et le ton rigoureusement pieux des élèves (dans les journaux étudiants, par exemple) des décennies précédentes est définitivement désuet.

Lorsque les années cinquante s'amorcent, la vie religieuse, éducative et sociale semble immuable au Séminaire Saint-Joseph. Si les choses commencent à bouger ailleurs au Québec à ces niveaux, rien de tel n'est véritablement perceptible à Mont-Laurier où le clergé s'appuie avec confiance sur les assises séculaires de l'enseignement classique.

Les dirigeants conservent la même recette interne, c'est-à-dire que l'austérité et la sévérité du règlement sont tempérées par des jeux et un système de valorisation où les succès des meilleurs élèves sont régulièrement soulignés publiquement devant leurs condisciples. Aussi, la traditionnelle soirée marquant la fin de l'année scolaire a toujours lieu en juin à la salle académique du Séminaire où une pièce de théâtre est jouée et où on remet des prix aux plus méritants.

L'horaire, les règles de conduite et de vie continuent d'être essentiellement les mêmes qu'au cours des décennies précédentes, c'est-à-dire que les élèves sont occupés de façon à peu près ininterrompue du matin au soir.

Au cours des années 1950 le recrutement sacerdotal commence à poser un problème réel pour le clergé. Cela s'accroît au cours de la décennie suivante.

Les années 1960 sont marquées par une évolution extrêmement rapide, tant au Québec qu'au Séminaire. Celui-ci tente de son mieux de s'adapter aux changements, tout particulièrement au niveau scolaire. Le *curriculum* propose pour la première fois des options. Des expériences pédagogiques sont tentées, en particulier par les enseignants laïcs qui prennent de plus en plus de place au sein de l'institution. Au cours des années 1960-1965, l'esprit nationaliste demeure présent et le Séminaire propose toujours une formation relevée, en particulier au plan de la qualité de la langue, et des activités parascolaires variées. Aussi, le *baby boom* fait augmenter sensiblement les besoins en éducation, en particulier au classique, d'autant plus que l'instruction élémentaire est obligatoire au Québec depuis 1943. Toutefois, cela correspond à une forte demande des Hautes-Laurentides pour l'enseignement secondaire et non pour multiplier les vocations sacerdotales.

L'augmentation continue de la clientèle au classique amène le Séminaire à procéder à un agrandissement de ses installations. Il faut noter que pour la première fois de l'histoire du Séminaire, un de ses projets est soumis à l'approbation civile. C'est un indéniable signe des temps. C'est en 1964 que ces travaux se font sous la supervision du chanoine Jean-Paul Poulin. Ceci permet «*l'érection d'une passerelle avec pensionnat et laboratoires de sciences adaptés, en direction du boisé voisin. Cet agrandissement répond aux exigences de l'enseignement classique formulées par l'Université Laval*». L'essentiel de la somme requise pour ce projet est fourni par le gouvernement du Québec et son nouveau ministère de l'Éducation.

Cependant, les problèmes de gestion que doit rencontrer le Séminaire sont dorénavant trop nombreux. C'est au moment du discours marquant la fête de son intronisation définitive comme troisième évêque du diocèse de Mont-Laurier, en juin 1965, (Monseigneur Limoges est décédé au cours des mois précédents) que Monseigneur Ouellette justifie la vente du Séminaire. Il invoque trois raisons principales. La première est financière : l'institution est dorénavant aux prises avec un déficit structurel

important de 80 000 à 100 000 dollars annuellement. La deuxième est d'ordre scolaire : «*L'Université Laval exige au moins 600 élèves pour les trois années du collégial et le Rapport Parent en exige au moins 1500 pour les deux années de l'Institut qu'il veut substituer aux collèges. Or, nous n'avons jamais eu plus de 90 élèves à ce niveau et cela exceptionnellement*». Enfin, la troisième raison relève de la pastorale : il n'y a plus assez de prêtres pour combler tous les besoins diocésains, y compris ceux du Séminaire. Aussi, au printemps 1964, la désaffection religieuse massive des élèves alors que la messe devient facultative sur semaine autant pour les internes que les externes du Séminaire constitue une crise qui marque une cassure qui se confirme l'année suivante. En juin 1965, en effet, le Séminaire Saint-Joseph devient le premier séminaire diocésain à vendre ses actifs au secteur public d'éducation québécois.

Conclusion

Ainsi se termine l'histoire du Séminaire de Mont-Laurier après cinquante années d'existence, sans oublier les cinq premières à Nominigüe. Comme nous le constatons, la fin est abrupte et bien peu de gens auraient été capables de prévoir un dénouement aussi rapide quelques années à peine avant juin 1965. Le Séminaire de Mont-Laurier agit en précurseur en vendant ses actifs au secteur public. Il est très bientôt suivi par tous les autres, tant et si bien que l'enseignement classique même est chose du passé au Canada français cinq ans plus tard, soit en 1970.

La fermeture du Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier constitue une perte sèche au niveau de l'enseignement supérieur dans la ville de Mont-Laurier et dans les Hautes-Laurentides. Il faut attendre 1983 pour que l'enseignement collégial revienne à Mont-Laurier, sous la forme d'une annexe du Cégep de Saint-Jérôme. Pendant plus de cinq décennies, l'institution d'enseignement supérieur planifiée par le curé Labelle aura joué son rôle d'agent de développement intégral de la région.